

Demande d'inscription Trophée - Saison 2021



Trophée
Youngtimers GTI Cup
Saison 2021

Réservé à l'organisation

N° course

Réception

Confirmation

Règlement

Merci de cocher les cases correspondantes aux épreuves auxquelles vous souhaitez participer :

Albi

Dijon

Val de Vienne

Charade

Ledenon

Pilote 1 / Concurrent

Date de naissance : _____

Groupe Sanguin : _____

Nom / Prénom _____

Licence / ASA

Adresse _____

CP / Ville / Pays _____

Signature

Tel.portable _____

E-mail _____

Pilote 2

Date de naissance : _____

Groupe Sanguin : _____

Nom / Prénom _____

Licence / ASA

Adresse _____

CP / Ville / Pays _____

Signature

Tel.portable _____

E-mail _____

Voiture

Marque / Type _____

Transpondeur

Année _____ Cylindrée _____ Classe _____

Ce document doit être entièrement rempli DISTINCTEMENT par le concurrent et signé par chaque pilote et le concurrent.

Les engagements ne sont valides qu'après confirmation de l'opérateur. Les engagements annulés par les concurrents ne seront pas remboursés. Les engagements hors délai seront rejetés ou soumis à des droits complémentaires. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le format de l'épreuve.

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoire de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couvert par une assurance personnelle responsabilité civile ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

HVM Racing a un rôle de promoteur mais n'est pas l'organisateur de la course. Celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

CONTRIBUTION FINANCIERE

Inscription annuelle au Trophée

Droits annuels Premier pilote / Annual fees first driver - avec voiture / with car : **250 € TTC**

Droits annuels Deuxième pilote / Annual fees second driver - sans voiture / without car : **50 € TTC**

Engagement de préférence sur www.hvmracing.fr avec paiement CB (Facture TVA générée automatiquement).
ou à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de HVM Racing ou formulaire de Carte Bancaire à :
HVM Racing - 31 rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE - France

Coordonnées de facturation (facultatif si paiement en ligne sur www.hvmracing.fr)

Nom / Prénom _____ Société _____

Adresse _____

E-mail _____